



Action Professionnelle du ROTARY INTERNATIONAL

Servir pour l'Emploi

Action du District 1770



Qui sommes nous ?



- Le Rotary est une **organisation internationale** dont l'objectif est de **servir la société** dans laquelle nous vivons, et de contribuer à la rendre plus humaine et plus heureuse.
- Le Rotary est un **rassemblement de professionnels** (hommes et femmes) **experts dans leurs domaines** qui unissent leurs efforts pour agir dans ce sens, en dehors de toute considération confessionnelle, politique ou philosophique.



Un des objectifs du District 1770 du Rotary : « Servir pour l'Emploi »



- **SESAME**
- **Cadres Emploi**
- **Forum Métiers**
- **Information & Accompagnement
des jeunes**



« S.E.S.A.M.E »

***SESAME : Une Action qui aide
et soutient les créateurs
d'entreprises***



«S.E.S.A.M.E », c'est Quoi?



- C'est une action à la création d'entreprise, initiée en 1997 et baptisée SESAME par le Rotary Club « Evry Val de Seine », puis retenue et soutenue par le District 1770.

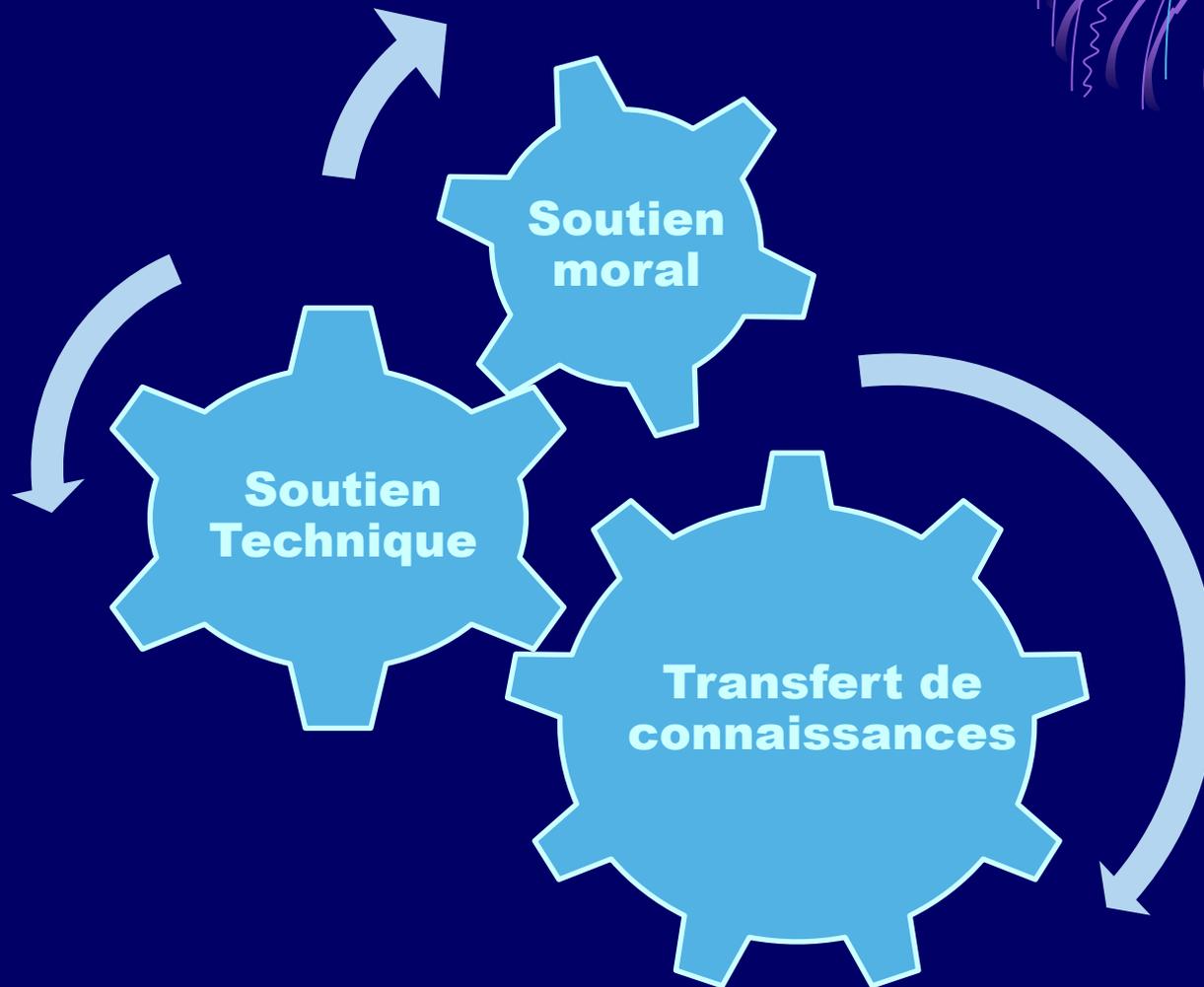
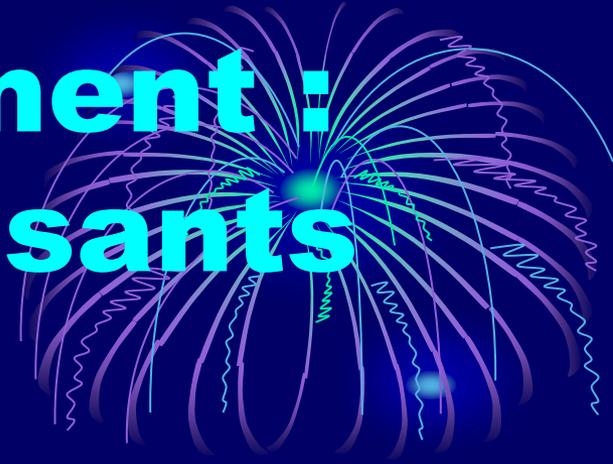
SESAME est un sigle qui signifie :

« Système d'Études et de Soutien aux Apprentis du Management d'Entreprise ».

La mission de SESAME : C'est l'accompagnement

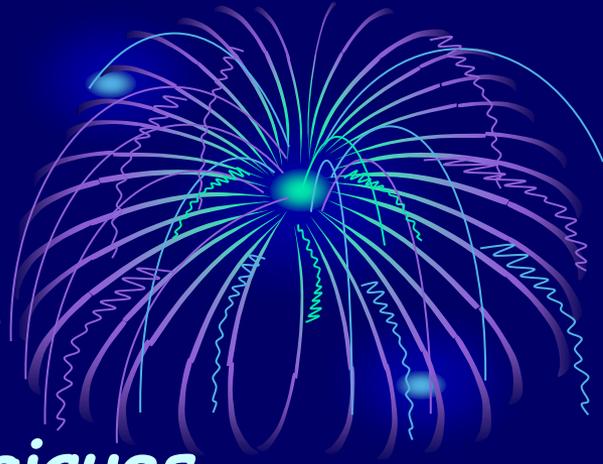


L'accompagnement : Les trois composants





Objectifs de l'Accompagnement



- Répondre aux attentes psychologiques, managériales et stratégiques des créateurs.
- Aider le créateur à échapper à l'isolement, à résister au stress et à avoir confiance en lui.
- L'entraîner à son nouveau métier de chef d'entreprise.
- L'aider à développer une vision globale de sa responsabilité économique et sociale



Pourquoi accompagner les créateurs d'entreprises ?

Le taux de pérennité des entreprises accompagnées est TRES largement supérieur à la moyenne nationale :

- 86% à 3 ans (contre 58% si non accompagné)
- 74% à 5 ans (contre 48% si non accompagné)

Efficacité INDISCUTABLE !!!



S.E.S.A.M.E fonctionne en Partenariat



- **SESAME accompagne** mais ne participe pas au financement des projets.
- **SESAME agit donc en partenariat avec des réseaux ou organisations** d'aide à la création d'entreprise, demandeurs de compétences pour accompagner les créateurs, **qui financent après validation les projets des Entrepreneurs.**



« S.E.S.A.M.E » : Nos Partenaires



- **1. FRANCE INITIATIVE** : c'est le premier réseau pour le financement de la création et la reprise d'entreprises. Il a une large implantation en France (environ 250 plateformes) et **attribue des prêts d'honneur** pour des besoins de financement **de l'ordre de 10.000 euros**.
- **2. ENTREPRENDRE** a la même vocation, mais pour des projets plus conséquents. **Les créateurs aidés par le Réseau ENTREPRENDRE sont obligatoirement parrainés.**
- **3. AUTRES RESEAUX LOCAUX** : ADIE (micro crédit) - Initiatives locales en faveur de l'emploi.



S.E.S.A.M.E : Un Appui pour nos partenaires ?



Ces organismes attribuent des « prêts d'honneur » et ont besoin de l'appui opérationnel qu'offrent les accompagnateurs aux créateurs. *Cette mission clé d'accompagnement*, sur 2 à 3 ans, est réalisée par des acteurs clés de l'économie locale, dont *de nombreux Rotariens*, comme ceux du club d'Evry Val-de-Seine.

Le Rotary est là dans son cœur de savoir-faire : des professionnels expérimentés prêts à aider des entrepreneurs pas encore aguerris, à leur éviter de faire certaines erreurs.



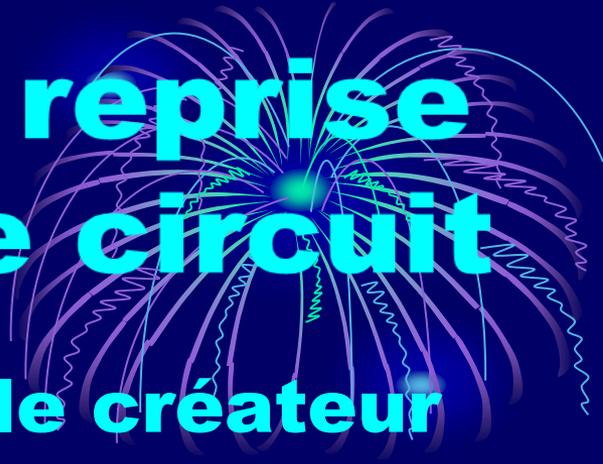
S.E.S.A.M.E : Participation aux comités d'agrément



Pour participer à la sélection des projets, il est essentiel que des représentants de SESAME participent aux commissions d'agrément des Plateformes d'Initiative Locale de FI, ou des associations dépendant du réseau ENTREPRENDRE.



La création ou reprise d'entreprise : le circuit



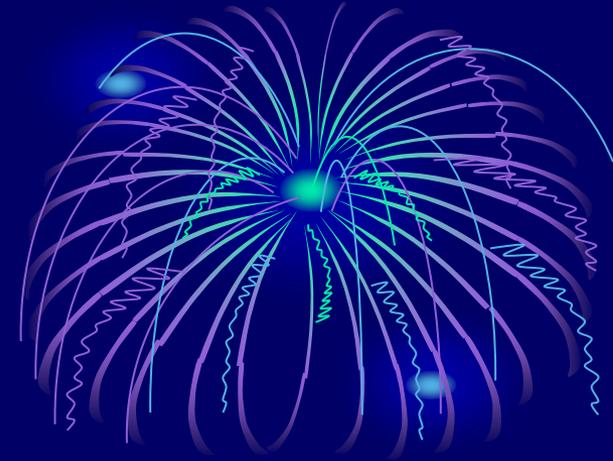
Phase 1 : Dépôt du dossier par le créateur

Je veux créer mon entreprise .J'ai besoin d'aide !!! aussi je vais déposer un dossier pour un prêt d'honneur à la plateforme France Initiative ou Réseau Entreprendre .





Phase 2 : Étude du DOSSIER



Présentation du dossier
au COMITE D'AGREMENT
de la PLATEFORME



Des Rotariens acceptés
par les partenaires
Participent au Comité et
votent

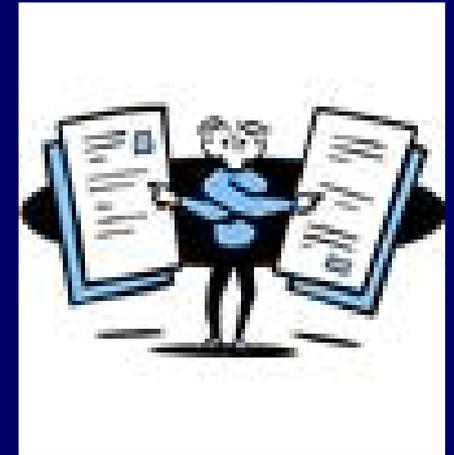
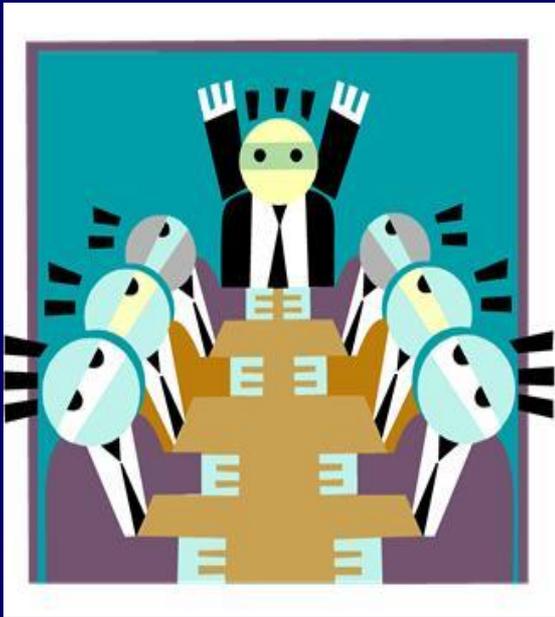




Phase 3 : Si Validation, Accord du Prêt



Si accord, attribution
d'un prêt d'honneur et



montage du dossier de Parrainage.



Phase 4 : Choix d'un Accompagnateur



Les dossiers de Parrainage sont transmis par le Partenaire, notamment au référent Rotarien qui les propose aux clubs, et qui recense ensuite les **Parrains Rotariens Volontaires** qu'il communique au Partenaire.



SESAME, c'est parti !!





Phase 5 : Rencontre Accompagnateur – Créateur



- L'objectif de la première rencontre est de faire connaissance et de fixer les règles de l'accompagnement.

- Si accord →  → Signature possible

Cette rencontre est obligatoirement tripartite :
Accompagnateur + Créateur + Parrain



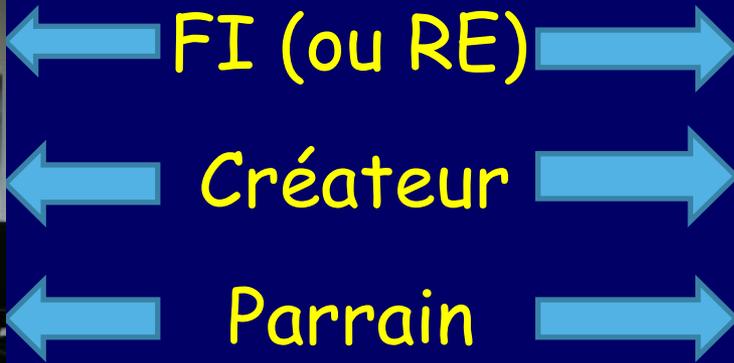
PHASE 6 : Signature de la Charte de Parrainage



Rédaction

puis

Signature



De la charte de Parrainage par
Créateur + Parrain + Plateforme





Le Parrainage :



- **Le choix du parrainage et du parrain est un acte de décision libre.**
- **Le parrainage ne peut en aucune façon remédier aux défaillances liées au manque de formation et de qualification du créateur.**
- **Le parrain n'est pas un formateur, il apporte son témoignage et son expérience,** il permet au créateur de confronter son expérience avec un pair (dirigeant d'entreprise ou cadre) qui lui facilitera sa prise de décision.
- **Le parrainage repose sur une dynamique relationnelle.**
- **Le parrainage n'a qu'un temps :** il s'exerce au moment de la création de l'entreprise, jusqu'à ce que le créateur se sente parfaitement autonome dans sa fonction de dirigeant de l'entreprise. Il ne saurait dépasser deux ou trois ans.



Le Parrain est :



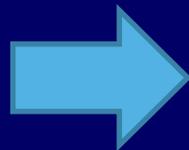
- *un homme d'entreprise* ayant l'expérience du management et de l'économie. Il peut transmettre ses connaissances .
- *l'entraîneur du créateur* qui l'aide et le soutient dans le démarrage de son nouveau métier.
- *capable d'aider le créateur à gagner du temps* dans la résolution de certains de ses problèmes par ses conseils dans la recherche de solutions, par son réseau ,.....

Son rôle : **Accompagner**

- *Il aide l'entrepreneur à prendre du recul* en matière de prévisions, d'objectifs et à anticiper sur les difficultés
- *Il aide l'entrepreneur à prendre les décisions indispensables.* Il est soucieux de faire remarquer à l'entrepreneur les aspects du développement de son entreprise qui méritent un choix conscient.



Le parrainage : les acteurs



Un créateur ou repreneur d'entreprise :

- Initie un projet
- Fait son étude de marché
- Constitue un dossier
- Se met en contact avec une plateforme (ex FI)
- Organise la logistique (local, ..)

La plateforme :

- Étudie le dossier
- Aide le créateur ou repreneur à monter le dossier d'investissement
- L'accompagne au comité d'agrément
- Lui accorde un prêt d'honneur
- Identifie un parrain

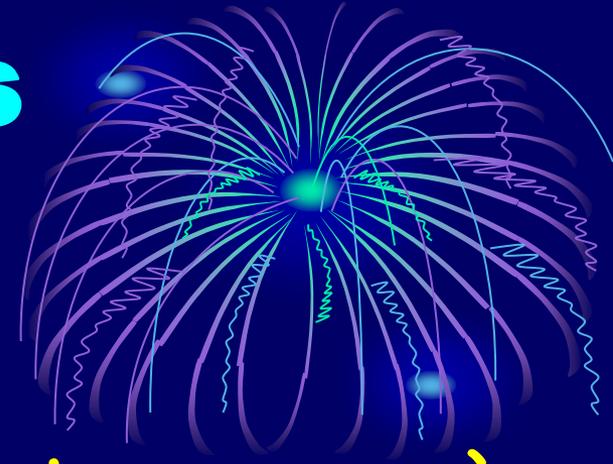
Le parrain :

- Écoute le créateur d'entreprise
- Répond à ses appels
- Donne des conseils
- Soutient moralement en cas de besoin
- Opère un transfert de connaissances
- Utilise son carnet d'adresse





Les méthodes de travail :



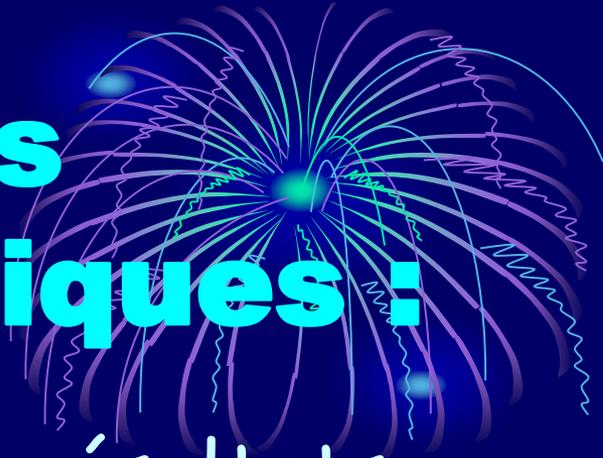
L'accompagnateur Rotarien aide l'entrepreneur à réfléchir et fait avancer cette réflexion dans le sens de la maturité du dirigeant.

Il aide le créateur à mettre au point « son tableau de bord mensuel » pour en faire un outil de pilotage privilégié.

Il fait réfléchir le créateur au delà de ses problèmes quotidiens à la stratégie de développement de son entreprise



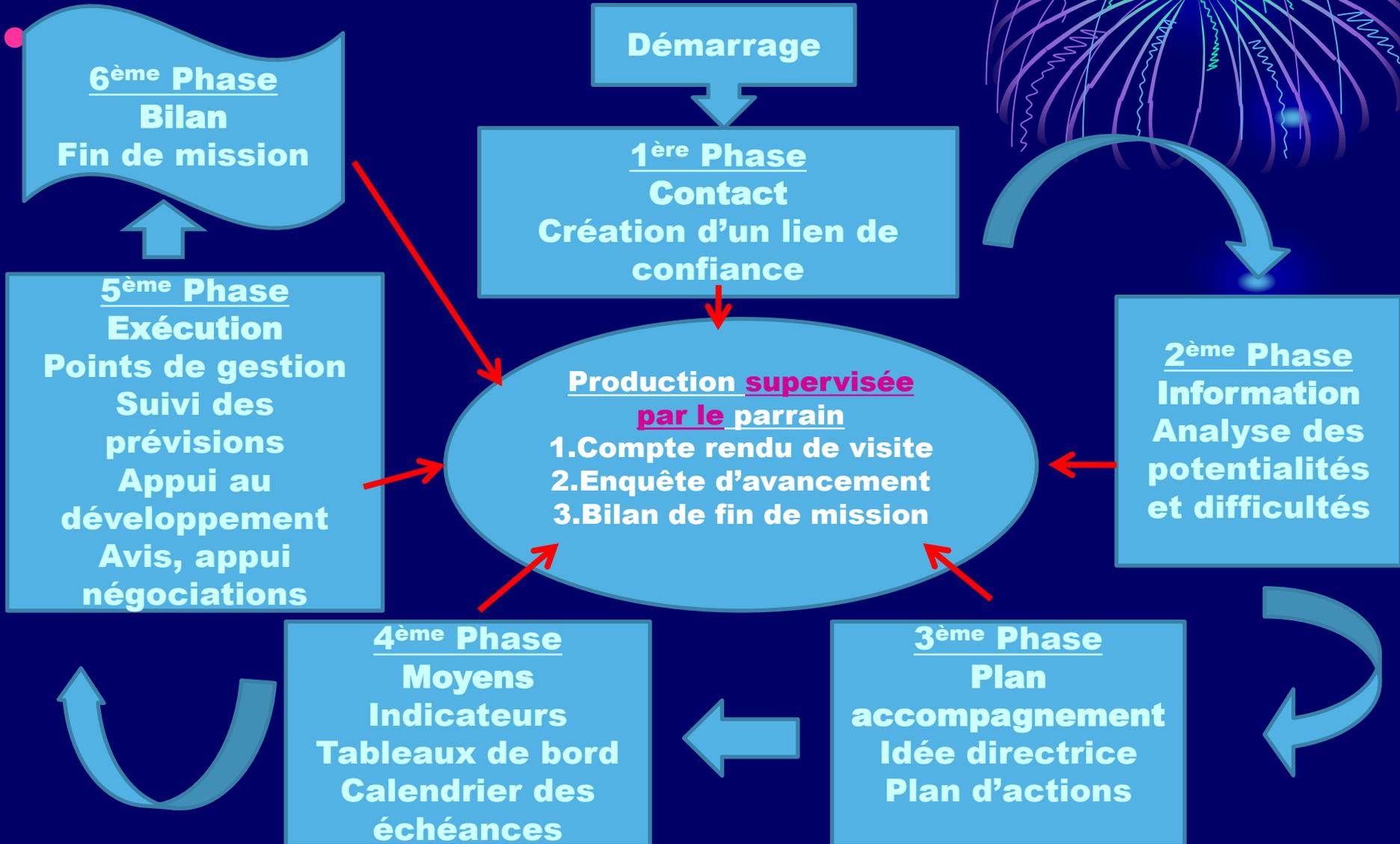
Objectifs des rencontres périodiques :



- Commentaires des derniers résultats du tableau de bord mensuel.
- Dialogue à propos des divers clignotants relatifs à l'évolution de l'entreprise
- Réflexion stratégique sur l'évolution à moyen terme, les investissements ...



Synthèse : Schéma d'intervention du parrain





Quid de l'expérience concrète du club d'Evry Val-de-Seine ?



Le club d'Evry Val-de-Seine a aidé directement ou, en partenariat, ***25 créateurs***, ce qui représente environ 133 emplois dont 75 à temps partiel .

L'un des membres du club est administrateur de « Sud Île-de-France Entreprendre » et en sa qualité d'animateur SESAME il ***a remis le trophée des espoirs de l'économie locale*** lors d'une cérémonie organisée par la CCI de l'Essonne en présence du Préfet ... et de la presse :

un bon point pour l'image du Rotary.



TEMOIGNAGE



Au delà de l'esprit d'entreprise, des compétences techniques intrinsèques et des apports financiers nécessaires, c'est bien souvent l'aide morale, le conseil désintéressé et l'épaulement solide d'un parrain avisé qui nourrit le quotidien de l'apprenti dirigeant.

**Témoignage de Philippe WERLER,
repreneur de la Sté Lefeuvre,
Parrainé par Bernard VAILLANT (RC EVDS)**



Servir pour l'emploi : SESAME



**Un créateur ou
repreneur
d'entreprise
soutenu par un
parrain c'est 80%
de réussite pour
l'entreprise créée**



Le Parrain :

- Pas de responsabilité financière
- Pas de responsabilité juridique
- Partage son savoir-faire, son expérience et ses compétences
- Peut s'appuyer sur le réseau des rotariens



Pour mettre en place ou faire appel à « SESAME »



Bernard VAILLANT

Tel/Fax : 01 69 89 31 98

Email : Byconcept91@aol.com





SESAME pour l'Emploi !!



- **Merci de votre attention**
- **Questions ?**